

PROCÈS-VERBAL

Procès-Verbal de la 44e assemblée générale annuelle des membres tenus en présentiel à la salle Aubin de Sainte-Thècle,
LE 21 AVRIL 2024 , À 9H00 A.M.

1. Ouverture de l'assemblée

M. Michel Pellerin, président de l'Association, déclare l'ouverture de l'assemblée à 9h03.

2. Mot du président

M. Michel Pellerin, président de l'Association, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

3. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par M. Denis Thivierge, appuyé par M. Pierre Levasseur, que M. Gaston Arcand agisse à titre de président d'assemblée et que Mme Andréane Cloutier agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

**ADOPTÉE à l'unanimité
2024-04-21 -01**

4. Lecture de l'avis de convocation

Il est proposé, M. Denis Thivierge, appuyé par M. Pierre Levasseur de considérer comme suffisant et conforme aux règlements l'avis de convocation.

**ADOPTÉE à l'unanimité
2024-04-21 -02**

5. Vérification du quorum

En vertu de l'article 10.07 des règlements généraux, la présence des membres en règle ayant droit de vote constitue le quorum pour une telle assemblée.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Avant d'adopter l'ordre du jour, M. Gaston Arcand, demande de débiter la lecture et la présentation des états financiers avant de faire le procès-verbal, il est proposé par M. Pierre Levasseur, appuyé par M. Francis Hamilton de modifier l'ordre du jour.

**ADOPTÉE à l'unanimité
2024-04-21 -03**

Pour donner suite à la lecture de l'ordre du jour par le président de l'Assemblée, M. Gaston Arcand, il est proposé par M. Christian Auger, appuyé par M. Serge Bourassa d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**ADOPTÉE à l'unanimité
2024-04-21 -04**

7. Adoption du procès-verbal de l'A.G.A. 2023

Il est proposé par M. Pierre Lemay, appuyé par M. Jean-François Doucet que le procès-verbal du 23 avril 2023 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE à l'unanimité
2024-04-21 -05**

8. Lecture et présentation des états financiers pour l'année 2023

M. Anthony Laliberté de la firme comptable explique aux membres la différence entre un rapport d'Audy et une mission d'examen afin que les membres puissent prendre une décision.

En résumé : Une insuffisance des produits sur les charges de 37 000\$ en 2023.

Il est proposé par M. Robert Paquette, appuyé par M. Francis Hamilton d'adopter les états financiers pour l'année 2023, tels que présentés par M. Anthony Laliberté de la firme comptable Desaulniers, Gélinas et Lanouette, S.E.N.C.R.L. pour l'année 2023.

**ADOPTÉE à l'unanimité
2024-04-21 -06**

9. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2024

Suite à l'explication de M. Anthony Laliberté, les membres en assemblée demandent une mission d'examen pour l'année 2024.

Il est proposé par M. Jean-François Doucet, appuyé par M. Jacques Pellan que la firme comptable Desaulniers, Gélinas et Lanouette, S.E.N.C.R.L. soit nommée vérificateur comptable de l'association et qu'une mission d'examen soit effectuée pour l'année 2024.

**ADOPTÉE à l'unanimité
2024-04-21 -07**

10. Dépôt de la tarification 2024

Il est proposé par M. Pierre Levasseur, appuyée par M. Francis Hamilton d'adopter la nouvelle tarification pour 2024, telle que présentée.

**ADOPTÉE à l'unanimité
2024-04-21 -08**

11. Dépôt des prévisions budgétaires

Il est proposé par M. Benoit Provost, appuyé par M. Pierre Plourde d'adopter les prévisions budgétaires pour 2024, telles que présentées.

**ADOPTÉE à l'unanimité
2024-04-21 -09**

12. Rapport du président incluant faune, villégiature et réseau routier

Rapport du président 2023

L'année 2023 fut une année passablement occupée, commençant par l'administration, le départ de l'adjointe administrative suivie d'une préposée à l'accueil au milieu du mois de mai n'a pas rendu la tâche facile. L'embauche de deux préposées à l'accueil sont venues comblée de façon temporaire les heures d'ouverture au poste d'accueil, à la fin de la saison de pêche nous avons retenue qu'une seule d'entre elles, ces départs nous ont permis de restructurer l'administration particulièrement la comptabilité, c'était l'occasion idéale, car les démarches étaient déjà entamées de donner à contrat l'entièreté de la comptabilité à l'association régionale, depuis ce temps, beaucoup d'heures d'implication de la part de M. Michel Pellerin, mais cela en valait la peine.

Au mois de juillet, nous avons tous constaté l'étendue des dommages dans les chemins causés par les pluies diluviennes, en pleine restructuration administrative, c'était impossible de faire la gestion, l'administration et donner suite à tous les dossiers. Avec l'accord du conseil d'administration, la demande a de nouveau été faite à l'association régionale pour avoir un soutien des opérations de la Zec, Andréane Cloutier est venue nous aider en effectuant diverses tâches administratives sur une base contractuelle, à court terme l'expérience nous dise de continuer à deux jours en période d'été et une journée par semaine en période hivernale.

Nous tenons à souligner le travail exceptionnel des employés sur le terrain, Danny et Pierre, le support d'Andréane, Laurianne, Lynda et Chloé, sans négliger la confiance du conseil d'administration de donner toute la latitude nécessaire à mener la barque à bon port.

Malgré l'année difficile à plusieurs égards, deux dossiers importants à aboutir : le pont Hackett pour les véhicules hors routes et celui des trois prêts à camper qui sera opérationnel dès la fin de semaine du 18 mai 2024.

À ce qui concerne l'année 2024, la révision des règlements généraux, la mise à jour des réglementations des terrains de camping, l'installation d'une borne d'enregistrement à l'extérieur du poste d'accueil.

Rapport Faune 2023

Ceci se veut un résumé du bilan de la chasse et de la pêche 2023 de ce qui a été comptabilisé au poste d'accueil.

PÊCHE :

Pour l'omble de fontaine, nous avons un total de : 7925

Pour le Touladi un total de : 36

Pour l'omble Moulac un total de : 6

Pour l'Achigan à petite bouche un total de : 602

Pour le Maskinongé un total de : 3

La majorité des pêcheurs au Maskinongé font des remises à l'eau.

À la fin de l'été dernier, nous avonsensemencé 1500 truites Moulac dans le lac Bonnet.

Cet été en 2024 est un incontournable de nettoyer nos frayer, un travail qui était prévu l'an dernier, mais un manque évident de temps dû à la réparation des chemins ne nous a pas laisser le choix de reporter le nettoyage.

CHASSE À L'ORIGINAL :

Il y a eu 5 orignaux mâles, 6 femelles et 1 veau

En 2024 cela va être une année restrictive mâle seulement avec 10 cm et plus.

En 2025 une autre année restrictive, mâle seulement avec 10 cm et plus pour les bois

En 2026 il devrait avoir le nouveau plan de gestion, mais ce n'est pas régler encore et c'est la fin de la restriction, tirage au sort pour l'original sans bois, le mâle va être permis en tout temps avec 3 permis par orignaux mâle ou femelle.

CHASSE À L'OURS :

Il y aurait eu la récolte de 2 ours par la chasse et aucun ours par le piégeage.

CHASSE AU PETIT GIBIER :

Il y aurait eu la récolte de 235 gélinottes, 17 téttras du Canada et 2 lièvres d'Amérique.

La fréquentation et la, récolte de gélinotte sont à la baisse

CHASSE AU CERF DE VIRGINIE :

Il y aurait eu la récolte de 2 cerfs

Rapport Réseau routier

Les pluies diluviennes de l'année passée sont venues chambouler toute notre opération saisonnière, l'entretien de nos infrastructures et les chemins dans la Zec. Les employés de la Zec ont été occuper pour la réparation des chemins pour répondre aux diverses urgences.

Les chemins 100, 200 et 300 ont subi d'important dommage jusqu'à les rendre impraticables.

Le chemin 100 a été réparé par la forestière Forex Langlois.

Le chemin du lac Faber a été amélioré par l'école forestière de la Tuque sous contractant de Forex Langlois.

Le chemin 200 et 300 a été entretenu et réparé en grande partie par les employés de la Zec ainsi que par des entrepreneurs de machineries lourdes que la Zec a pris à contrat.

À titre d'information, le barrage du lac Profond devrait être refait par le centre hydrique du Québec, les relevés topographiques ont été relevés l'automne dernier pour la XIe fois.

Des travaux seront réalisés entre le 15 juin et le 15 septembre au barrage du lac Hackett, ces travaux sont complémentaires de ceux de l'année 2019. L'information d'Hydro-Québec c'est qu'ils vont faire une aille au barrage, un garde-corps et une clôture.

EN CONCLUSION

Tous les travaux d'entretiens de nos chemins, que ce soit le nivelage, le déblocage des ponceaux et tous les travaux en général mentionnés dans les rapports précédents ne peuvent être réalisés par une seule personne.

Afin d'aider Danny à réaliser les nombreux travaux de toutes sortes, le conseil d'administration a décidé d'ajouter un deuxième homme d'entretien qui connaît le territoire, qui opère de la machinerie, ayant une formation de soudeur et peu effectué de la mécanique légère. N'ayant rien à cacher, Pierre Pellerin est un directeur et le lien de parenté, c'est mon frère.

Rapport Villégiature 2023

CHALET LOCATIFS

Les chalets locatifs ont été particulièrement occupés les fins de semaine en 2023 et plusieurs locations des chalets sont déjà réservées pour la prochaine saison.

Le chalet Hackett va être équipé d'un frigidaire 12V, cela devrait réduire de beaucoup les inconvénients à la clientèle.

Les chalets Terrien 1 et 2 en seront équipés si l'expérience est concluante.

Le projet pour le chalet Hackett de le relocaliser près du lac est en pause pour l'instant, nos énergies seront dirigées vers la réparation des chemins.

CAMPINGS

Au cours de l'automne dernier, le recensement des équipements pour le camping aménager a été fait et va être complété aussitôt que possible au camping Hackett.

À compter de cette année un régi des campings aménager sera joint au protocole d'entente qui lie la Zec au ministère, avant le protocole c'était renouvelé aux 5 ans, mais à partir de cette année il va être renouvelable toutes les années.

PRÊTS À CAMPER

La réalisation de nos 3 prêts à camper ont été réaliser à la fin du mois d'octobre dernier, de style glamping aux commodités rustique, le prêt à campé son utilisable 12 mois par année. Situés sur le chemin 200 à mi-chemin à 2.5 km entre le poste d'accueil et le lac Gagnon 3, ces équipements viennent bonifier l'hébergement sur le territoire de la Zec.

Des travaux d'aménagement extérieur restent à compléter et développer des sentiers pédestres à proximité. Se projet nous a permis d'acquérir entre autres 4 kayaks de pêche, 2 planches à péguait, un pédalo ainsi que des paires de raquettes à neige.

La réalisation approchant au cout de 90 000\$ et subventionné de 70 000\$.

Cela fait le tour des rapports.

Michel Pellerin
Président

Il est proposé par M Serge Bourrassa, appuyé par M. Christian Auger d'adopter le dépôt du rapport du président tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité
2024-04-21 -10

13. Ratification des actes posés par les administrateurs pour la dernière année (1^{er} déc. 2022 au 30 nov. 2023)

Il est proposé par M. Pierre Plourde, appuyé par M. Serge Bourrassa que les membres ratifient les actes du conseil d'administration pour les exercices financiers se terminant les 30 novembre 2023.

ADOPTÉE à l'unanimité
2024-04-21 -11

14. Affaires diverses :

Cette année il y a Mme Laurianne Francoeur que vous connaissez qui sera assistante à la protection de la faune et Mme Chloé Lagacé qui suivra sa formation.

Une demande à l'association régionale des gestionnaires de zecs a été faite pour venir faire des patrouilles au courant de l'été.

N'oubliez pas l'obligation de s'enregistrer en tout temps. Pour les gens qui s'enregistrent en ligne, après une fiche d'enregistrement non remis, vous n'aurez plus accès à vous enregistrer.

Question : M. Benoit Provost demande s'il est possible de faire du bénévolat pour la Zec.

Réponse : oui, donner vos noms au poste d'accueil et si nous avons des taches nous allons pouvoir planifier nos opérations à l'avance et vous contacter au besoin.

Question : M. Claude Fleury demande si le chemin du Lac de la Montagne va être réparé.

Réponse : Les travailleurs forestiers ont l'obligation de remettre le chemin en état seulement à la fin du chantier. Mais à l'heure actuelle ils n'ont pas fini leurs travaux. Ils n'ont pas l'obligation de le mettre carrossable tant qu'ils n'ont pas fini leurs chantiers.

Question : M. Jacques Pellan demande, pourquoi il y a des gens qui vont sur la Zec pour cueillir des champignons sans s'enregistrer.

Réponse : Oui, quelqu'un qui est payé pour aller travailler sur la Zec (entrepreneur) n'a pas l'obligation de payer un droit d'accès et de s'enregistrer.

Question : M. Jean-François Doucet, demande quand il arrive une catastrophe naturelle par exemple les pluies diluviennes est-ce qu'au niveau de Zec Québec ou le ministère de la Faune et l'Environnement il y a un fond d'aide d'urgence.

Réponse : Malheureusement non, il n'y a pas de fond en cas d'urgence.

Question : M. Jean-François Doucet, demande s'il y a une suite due au retrait des quais sur les campings aménagés.

Réponse : Un plan au ministère a été envoyé pour installer 5 quais, mais le ministère a mentionné que ce n'était pas une priorité.

Question : M. Christian Auger, on aimerait savoir si des pancartes seront ajoutées de chaque côté du chemin au ponceau du Sudclif.

Réponse : Oui, très bonne idée, nous allons en installer.

Question : M. Christian Auger, j'aimerais savoir si c'est possible de mettre des affiches pour contrôler la vitesse des VTT sur le territoire de la Zec.

Réponse : La sureté du Québec est contactée pour venir le plus, souvent possible, mais malheureusement souvent les véhicules en question ne sont plus sur le territoire de la Zec et ce sont nos membres qui se font vérifier.

15. Élections des administrateurs

Il y a un siège vacant et trois mises en candidatures. Donc les candidats sont élus par acclamation.

Au siège no 1 : M. Michel Pellerin : Mise en candidature conforme, réélue par acclamation

Au siège no 2 : vacant

Au siège no 3 : M. Denis Thivierge : Mise en candidature conforme, réélue par acclamation

Au siège no 4 : M. Pierre Pellerin : Mise en candidature conforme, réélue par acclamation

Au siège no 5 : M. Pierre Levasseur

Au siège no 6 : M. Dany Hould

Au siège no 7 : M. Pierre Plourde

16. Tirage des prix de présence

Mme Louise Garceau, M. Claude Fleury, M. Serge Pouliot, M. Jean-François Doucet ont tous gagné un rabais de 50\$ sur l'achat d'un forfait global.

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Arcand de lever l'assemblée à 10h56.

Michel Pellerin
Président